



Le 14 novembre 2018

**Dialogue social à Pinel, la CFDT obtient  
des avancées significatives !**

Les informations véhiculées ces derniers mois par les médias et les réseaux sociaux donnent de notre établissement une image peu flatteuse pour ne pas dire calamiteuse.

Au-delà d'un contexte difficile aux origines diffuses (organisation, moyens, situation générale de la Psychiatrie...), les quelques banderoles jaunies et détrempées qui flottent au vent à l'approche de l'établissement donnent plutôt l'envie de faire demi-tour et ne contribuent pas à son attractivité, notamment pour de potentiels professionnels...

La conviction de la CFDT, c'est que cette situation n'est pas une fatalité et qu'il appartient à chacun, là il se trouve, d'agir concrètement pour des lendemains meilleurs et pour redonner aux professionnels la satisfaction d'exercer au quotidien au bénéfice des usagers.

La CFDT, organisation représentative dans l'établissement, prendra sa part et poursuit le travail entamé pour apporter aux agents des améliorations concrètes et continuer à être force de proposition. Il n'est en effet pas dans notre ADN de nous cantonner à organiser la contestation. Notre devoir et notre raison d'être c'est d'apporter des résultats aux salariés.

A l'issue d'une nouvelle rencontre avec la direction au cours de laquelle la CFDT a porté des revendications et posé des exigences, nous sommes aujourd'hui en mesure de vous communiquer les éléments suivants :

**Lutte contre la précarité**

La CFDT porte avec constance la problématique des emplois précaires. Nous avons été en partie entendus puisque sur les 10 premiers mois de l'année, 8 agents en CDD sont passés en CDI (3 IDE, 1 AEQ, 1 psychologue et 3 adjoints administratifs). 10 stagiairisations sont également en cours suite à des concours (3 AS, 2 AEQ et 5 adjoints administratifs).

D'ici à fin décembre, 2 AMA, 1 ASH et 1 Moniteur éducateur seront également mis en stage.

Pour l'année 2018, ce sont donc 22 stagiairisations ou cédésations qui auront été réalisées.

### **Pour 2019 :**

La Direction s'est engagée à ouvrir 7 postes au concours (cf calendrier intranet). A cela s'ajouteront 5 postes IDE et 3 AS.

Pour la CFDT, il reste toutefois un point de vigilance à avoir concernant la situation des ASH pour lesquelles une évaluation globale est en cours. Nous avons rappelé à la Direction que les ASH jouaient un rôle primordial auprès du patient et faisaient partie intégrante de l'équipe.

Lors de notre entrevue avec la direction, nous avons de nouveau abordé le volume important des agents en disponibilité depuis de nombreuses années. Sans vouloir remettre en question un droit statutaire, nous attirons l'attention de chacun sur le fait que cela maintient leurs remplaçants dans la précarité.

Concernant les agents contractuels depuis plus de 3 ans, la direction s'est engagée à traiter leur demande. Si vous êtes concernés et que vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement, la CFDT se tient à votre disposition.

### **Equité**

Vous êtes nombreux à nous interpeller sur les différences de traitement entre les agents, selon le service auquel ils appartiennent et vous le vivez souvent comme une injustice.

La CFDT a demandé et obtenu qu'un état des lieux soit réalisé dans les meilleurs délais pour mesurer et objectiver les distorsions possibles. Un groupe de travail sera mis en place pour interpréter les résultats et proposer des mesures correctives.

### **Formation**

Au niveau national, la CFDT a participé dans le cadre de travaux avec le Ministère à la mise en place et au déploiement d'infirmiers en pratique avancée. S'insérant entre le corps médical et le personnel paramédical, ils agiront pleinement sur l'amélioration de la prise en charge des patients et de leur parcours soins.

La CFDT locale y voit un intérêt évident dont doit se saisir l'hôpital Philippe Pinel. Il s'agit de reconnaître de nouvelles responsabilités et de nouvelles pratiques, y compris au travers de la rémunération. Cette formation s'effectue en 2 années.

Au regard de la seconde visite de certification, du manque de médecins mais aussi des ambitions légitimes des infirmiers à évoluer professionnellement, la CFDT a demandé et obtenu un engagement de la direction à prendre en charge au moins 10 à 15 formations.

La CFDT se tient à votre disposition pour vous fournir davantage d'informations sur cette opportunité.

### Suivi mise en place des 3-3-2

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les effectifs ont été portés à 3 agents le matin, 3 l'après-midi et 2 la nuit. La CFDT demande une évaluation à 6 mois de cette nouvelle organisation afin de mesurer l'effectivité même quand il y a de l'absentéisme, les effets sur le niveau de prise en charge des résidents et le niveau de satisfaction des personnels concernés.

### Qualité de vie au travail

Parce qu'une bonne qualité de vie au travail conditionne une prise en charge de qualité des usagers, la CFDT demande que soit mises en place des pratiques de supervision par une équipe pluridisciplinaire. Ceci permettrait une réflexion sur la pertinence des pratiques professionnelles et de l'organisation des services.

### Mise en place du télétravail

A l'instar de ce qui se développe au CHU d'Amiens, la CFDT estime possible et souhaitable la mise en place du télétravail au CH Pinel pour les agents qui le souhaitent et sur le principe du volontariat.

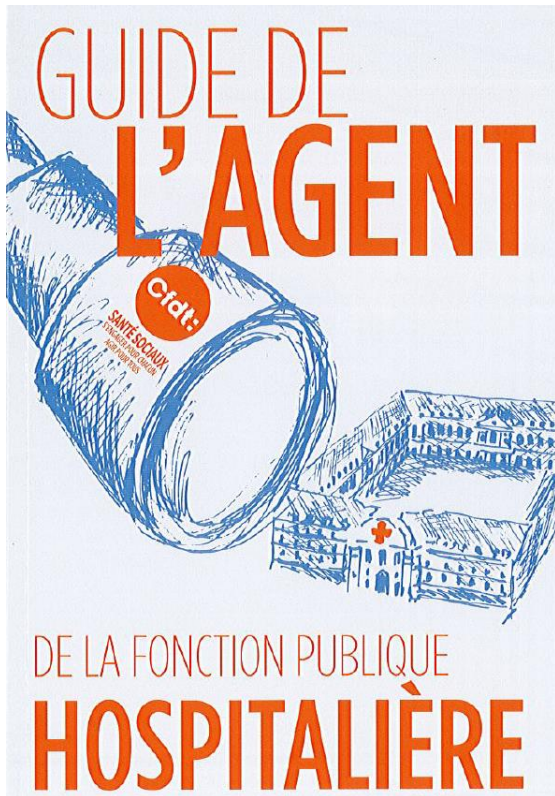
Les candidats CFDT aux élections du 6 décembre 2018 s'engagent à porter ce dossier devant les nouvelles instances dès qu'elles seront mises en place.

Si vous pensez que certaines des missions qui vous sont dévolues peuvent entrer dans ce type de fonctionnement, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.

**Vous l'aurez compris, le parti pris de la CFDT est de proposer, de négocier et d'obtenir des avancées concrètes pour les agents.**

**2 échéances à venir auront un impact conséquent pour le devenir de l'hôpital :**

- Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 où vous aurez clairement à choisir le type de syndicalisme que vous voulez pour les 4 années à venir
- La seconde visite de certification début 2019 qui appréciera la qualité de prise en charge des usagers et qui doit redonner à chacun la fierté de travailler au Centre Hospitalier Philippe Pinel.



## Sommaire

Qu'est-ce que la fonction publique hospitalière ?	7
Les droits et les devoirs des agents	11
Le recrutement	15
La carrière	19
La rémunération	23
Les positions administratives et la mobilité	33
Le temps de travail et son organisation	39
Les congés	51
La formation	59
La maladie et l'accident	67
La discipline	75
Les instances	83
La fin de carrière	91

Ce guide très complet de 90 pages sur les droits des agents est actuellement remis à chaque adhérent CFDT. Il nous en reste quelques-uns et nous faisons le choix de les mettre à disposition de nos lecteurs et sympathisants. Vous souhaitez l'obtenir, contactez la section.

### Disposez de sa grille indiciaire en permanence à jour :

Les grilles indiciaires sont amenées à subir des modifications régulières. La CFDT a fait le choix de les mettre à votre disposition ; grâce au QR code, vous pouvez désormais consulter de manière mobile les grilles indiciaires de la FPH. Vous pouvez aussi préférer les feuilleter sur votre ordinateur sur l'adresse : <https://lc.cx/mBdW>

Ce bidule est un QR code. Téléchargez un lecteur dans votre magasin d'appli et votre appareil mobile pourra le lire. Vous accéderez alors directement à notre publication.

